

Berne, le 14 mai 2024

Communiqué de presse

Expéditeur	Service de presse du BPA
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	bpa.ch/medias

Alcool au volant

4 % des automobilistes conduisent sous l'influence de l'alcool

Sur les routes suisses, près de 4 % de l'ensemble des automobilistes conduisent après avoir bu de l'alcool et 0,4 % présentent une alcoolémie supérieure à la limite légale de 0,5 pour mille. Ces chiffres sont issus du premier relevé du BPA consacré à la conduite sous influence de l'alcool. L'alcool étant l'un des principaux facteurs de risque pour les accidents graves de la route, le BPA recommande de renoncer à en boire avant de prendre le volant.

En Suisse, près de 4 % des automobilistes conduisent sous l'influence de l'alcool. Parmi ces conducteur-rices, 11 % ont une alcoolémie au-dessus de la limite légale de 0,5 pour mille, respectivement de 0,1 pour mille pour certains groupes comme les conducteur-rices novices. Cela signifie que, chaque jour, 4 automobilistes sur 1000 conduisent alors que leur taux d'alcool est supérieur à la limite autorisée. Ces chiffres sont issus d'un relevé portant sur la conduite sous influence de l'alcool, réalisé avec le soutien de corps de police en Suisse alémanique et en Suisse romande. L'objectif de ce relevé était de déterminer, durant un jour ordinaire, combien d'automobilistes conduisent après avoir bu de l'alcool. C'est un fait: l'alcool compte parmi les principaux risques pour la sécurité routière. Il intervient en moyenne dans un accident grave de la route sur huit. En 2023, 31 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route liés à l'alcool et 506 autres ont été grièvement blessées.

Il y a néanmoins une bonne nouvelle: «Les conductrices et conducteurs de moins de 30 ans circulent rarement sous l'influence de l'alcool», souligne Patrizia Hertach, collaboratrice scientifique au BPA et responsable de l'étude. Autre point positif: «Durant la journée, en semaine, c'est-à-dire notamment lorsque les enfants se déplacent sur le chemin de l'école sans être accompagnés, il n'y a que 0,1 % des automobilistes qui présentent une alcoolémie supérieure à la limite autorisée», complète Patrizia Hertach. La nuit et le week-end, la situation est en revanche différente. «Pendant la nuit, une personne sur sept se trouve au volant après avoir consommé de l'alcool et parmi elles, plus d'une sur cinq présente une alcoolémie supérieure à la limite autorisée.»

Les personnes plus âgées et les hommes sont davantage concernés

En considérant toutes les personnes qui conduisent sous l'influence de l'alcool, y compris celles ayant une alcoolémie en dessous de la limite légale, il apparaît que les personnes de 31 ans et plus sont plus nombreuses à prendre le volant après avoir bu que les jeunes, et les hommes le sont davantage que les femmes. Ce comportement est par ailleurs plus répandu en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Si on tient uniquement compte des personnes dont l'alcoolémie dépasse la limite autorisée, on retrouve ces différences en fonction de l'âge et du sexe. Ainsi, ce phénomène

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.

concerne avant tout les automobilistes entre 41 et 50 ans, et les hommes plus fréquemment que les femmes. En revanche, on ne constate dans ce cas pas de divergence entre les régions linguistiques.

Un verre suffit à troubler la vision

Depuis 2017, le nombre d'accidents graves de la route liés à l'alcool est reparti légèrement à la hausse. C'est un fait: beaucoup d'usager·ères de la route ignorent qu'un seul verre d'alcool a déjà des effets sur la conduite: la vigilance et la vision sont altérées, le temps de réaction s'allonge. C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, le BPA sensibilise les conducteur·rices à ce problème au travers d'une campagne de prévention nationale et recommande de respecter les conseils suivants:

- Renoncer à boire de l'alcool avant de prendre le volant.
- Si on a consommé de l'alcool alors qu'on prévoyait de conduire: laisser le véhicule sur place et prendre les transports publics ou un taxi.
- Si on se rend à une fête: faire du covoiturage et désigner à l'avance la personne qui conduira et ne boira donc pas d'alcool.
- Hôtes: proposer également des boissons sans alcool.
- Empêcher les personnes ayant bu de l'alcool de prendre le volant.

Méthode: le relevé «Roadside Survey Alcohol» a été effectué entre avril et octobre 2023, en partenariat avec 14 corps de police de Suisse alémanique et de Suisse romande. Des conducteur·rices de voitures de tourisme ont été arrêté·es aléatoirement et soumis·es à un contrôle de leur taux d'alcool à 85 postes de contrôle en Suisse (Suisse alémanique: 51; Suisse romande: 34). Pour les besoins de l'étude, les policier·ères ont relevé des données relatives au lieu de contrôle et aux conducteur·rices contrôlé·es. Finalement, les données relevées sur 4847 automobilistes (Suisse alémanique: 3015; Suisse romande: 1832) ont été analysées.